

Quatrième Journée

le 19 juin 2020 de 9 heures à 12 heures.

Monsieur le Commissaire enquêteur,
L'activité actuelle de la SECAB génère de nombreuses nuisances : impact sonore, retombées des poussières dans l'environnement, tirs de mines qui créent des vibrations dans le sol et ses conséquences pour les habitations (fissures, décallements...).

Sur la faune, je note que l'étude faune-flore est incomplète, exemple : présence sur la zone d'étude de la Cigogne noire (espèce patrimoniale) ... le laricot espèce nicheuse présentes années 2017-18-19.

Insuffisance des saties de terrain, notamment pour la période des hivernants.

Annexe 15 concernant les retombées de poussières ; la zone de contrôle n°1, rue du détour, sa localisation n'est pas du tout pertinente (bosquets constitués de

-4-
hautes tiges sur une butte et l'appareil placé derrière une habitation. L'emplacement est fondamentalement peu rapport au projet d'extension et la direction des vents dominants (Sud-Ouest).

Le rapport de mesures acoustiques est édifiant. Non respect de la réglementation (niveau acoustique, émergences) quand le compresseur fonctionne à 6h30 le matin.

Tirs de mines ; étude incomplète et partielle concernant les vibrations.

Avis très défavorable au projet d'extension présenté par la SECAB.

M^r PULPITO Rossano, 8 rue du détour à Bellignies
Ex membre du Coderst et de la commission carrière du Nord Directeur de Bureau d'études.